

PRIME, ASA, CONGÉS...

Réalisation et conception Secteur Communication Université de Lille

QUELLE RECONNAISSANCE DU MINISTÈRE ?

Si la FSMI a pris acte de la décision gouvernementale d'accorder une prime pour les fonctionnaires confrontés à un surcroît d'activités depuis le début de la crise sanitaire, **les conditions d'attribution restent elle bien floues...**

➤ Alors que le Ministère de l'Intérieur ne cesse de souligner et de mettre en avant la très forte implication des personnels,

UNE ORDONNANCE VIENT IMPOSER DES PRISES DE CONGÉS À TOUS LES AGENTS EN ASA :

- 5 jours rétroactivement pour la période du 16 mars au 16 avril
- 5 jours supplémentaires à compter du 17 avril, y compris pour les agents en télétravail

C'EST INADMISSIBLE !

➤ Après une prime à la tête du client, des jours d'ASA réserve opérationnelle et autres substituer arbitrairement par des jours de congés (CA ou ARTT), maintenant c'est les congés obligatoires.

**MAIS À QUOI JOUE-T-ON DANS CE MINISTÈRE ?
QUELLE RECONNAISSANCE !**



ON VOUDRAIT DÉMOTIVER VOIRE DÉGOUTER LES AGENTS QUE L'ON NE S'Y PRENDRAIT PAS MIEUX.